

**COMMUNE DE SALSES LE CHATEAU**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 septembre 2018**

**PROCES VERBAL DE SEANCE**

*L'an deux mille dix-huit : le 28 septembre à 18h30 le conseil municipal de la Commune de SALSES LE CHATEAU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Cour Carcassonne, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques LOPEZ :*

*Nombre de Conseillers : en exercice : 23 présents : 17 votants : 22*

**Date de la convocation le 20 septembre 2018**

**Présents :** BRIGNON Anne-Marie, CALVELLI Philippe, COMES Angèle, DOUCET Olivier, ESCARE Andrée, GIBERT Jean-Michel, GREGOIRE Marie-Claude, IDJELLIDAINÉ Evelyne, LLAMAS Jérôme, LOPEZ Jean-Jacques, MARIE Vanessa, MOCQUART Brigitte, REKAS Laurence, RIBERT Rémy, RODENAS Josèphe, SANGERMA Pierre, TOR Florent.

**Absents :** BIROSTE Anne, DIAZ Stéphanie, LAGARDE Henri, MASNOU Sandrine, NGUYEN Haï, ULRICH Armand.

**Procurations :** DIAZ Stéphanie à BRIGNON Anne-Marie, LAGARDE Henri à GIBERT Jean-Michel, MASNOU Sandrine à CALVELLI Philippe, NGUYEN Haï à GREGOIRE Marie-Claude, ULRICH Armand à LOPEZ Jean-Jacques,

Les conditions de quorum étant atteintes, Monsieur le Maire a déclaré la séance ouverte,

Monsieur Jérôme LLAMAS est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré valablement à la majorité ou à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

**APPROUVE** le compte rendu du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2018

Par 17 voix POUR, et 5 CONTRE : (BRIGNON, BRIGNON avec procuration de DIAZ, GREGOIRE, GREGOIRE avec procuration de NGUYEN, IDJELLIDAINÉ)

**ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'Eau Potable 2017

Par 19 voix POUR et 3 ABSTENTIONS : (GREGOIRE, GREGOIRE avec procuration de NGUYEN, IDJELLIDAINÉ)

**ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement 2017

Par 19 voix POUR et 3 ABSTENTIONS : (GREGOIRE, GREGOIRE avec procuration de NGUYEN, IDJELLIDAINÉ)

**REFUSE** le transfert des compétences Eau et Assainissement à la Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée

Par 17 voix POUR et 5 ABSTENTIONS ; (BRIGNON, BRIGNON avec procuration de DIAZ, GREGOIRE, GREGOIRE avec procuration à NGUYEN, IDJELLIDAINÉ)

**ADOPTE** le rapport d'activité 2017 du SPANC 66

Par 20 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (GREGOIRE et GREOIRE avec procuration de NGUYEN)

**APPROUVE** à l'unanimité la rédaction des nouveaux statuts du SYDEEL 66

**DECIDE** à l'unanimité d'accorder une subvention à l'association SALSES XIII

**SOLLICITE** à l'unanimité la mise à jour de la demande de subvention pour la mise en accessibilité de la Place Commandant PUIG

**SOLICITE** à l'unanimité la mise à disposition gracieuse d'arbres et arbustes par le Conseil Départemental 66

**PREND ACTE** des décisions prises par délégation

Fin de séance à 22h20